Marché d'AMO dans le cadre de l'opération de la construction d'un cantonnement de passage sur site CRS à Chassieu (69) - 2026-052
Programmation technique et architecturale

PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD-EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat Général pour l'Administration
du Ministère de l'Intérieur Sud-Est

Annexe AE2 : Délais de remise des livrables par l'AMO

Document	Délai de remise maximum	Point de départ	Pénalités journalières de retard
Partie technique 1 : Prise en charge du dossier & état des lieux			
État des lieux	4 semaines	OS de démarrage des prestations correspondantes	500 euros
Partie technique 2 : Étude de faisabilité			
Faisabilité	6 semaines	OS de démarrage des prestations correspondantes	500 euros
Partie technique 3 : Étude de programmation			
programme composé de l'ensemble des tomes selon CCTP	6 semaines	OS de démarrage des prestations correspondantes	500 euros / tome
Commun à toutes les parties techniques			
dossier de consultation pour l'étude à confier à un intervenant extérieur	1,5 semaines	apparition du besoin ou demande du SGAMI	500 euros
Rapport analyse candidature et offre	1 semaine	date de remises des offres	200 euros
analyse des études réalisée par les autres intervenants	1 semaine	date de remise de l'étude par l'intervenant	200 euros
Ordre du jour des réunions, convocation, séquençage	4 jours	avant la date de la réunion	200 euros
planning d'avancement du projet	tous les mois	sans objet	200 euros
Bilan financier de l'opération	tous les mois	sans objet	500 euros
Rapport ou note de projet à la demande du MO	5 jours	à compter de la demande	500 euros
PV des réunions, y compris COTECH, COPIL, autres…	2 jours	à compter de la date de réunion	200 euros
Support power-point pour réunions	une semaine	avant la date de la réunion	200 euros
mise à jour des documents, y compris rapports, PV, etc.	1 semaine	remise des observations	200 euros
préparation des courriers	1 jour	à compter du fait générateur ou sur demande du SGAMI	200 euros
Toutes autres demandes	1 semaine	à compter du fait générateur ou sur demande du SGAMI	200 euros

Les délais sont francs et sont comptés en jours ouvrés

Les pénalités de retard sont appliquées par jour calendaire de retard, sauf mention contraire

Date :

Signature et tampon :